

## Jean-Baptiste André Godin à Émile Godin, 6 novembre 1854

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

### Les relations du document

#### Collection Correspondant.e.s

[Bureau, Allyre \(1820-1859\)](#) est cité(e) dans cette lettre  
[Godin, Émile \(1840-1888\)](#) est destinataire de cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

### Informations sur le document source

CoteFG 15 (3)

Collation1 p. (68r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

### Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Émile Godin, 6 novembre 1854, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 11/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/28086>

### Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

# Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [6 novembre 1854](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Godin, Émile \(1840-1888\)](#)

Lieu de destination 29, rue Blanche, Paris

## Description

Résumé Godin rappelle à Émile les promesses qu'il lui a faites de bien occuper son temps au collège Chaptal cette année. Il trouve justifiée la punition qu'a reçue Émile pour avoir mangé en classe : une règle commune est nécessaire. Il accuse réception de la lettre qu'il a remise à Allyre Bureau ou de celle qui lui demande les mesures d'une machine. Il fait observer à ce propos à Émile que cela va lui demander beaucoup de temps, mais lui annonce qu'il le fera, même s'il pense qu'Émile ferait mieux de ne pas se distraire des leçons qu'on lui donne et de penser « à donner à manger à la tirelire pour acheter un canton au Texas » grâce à ses bons bulletins scolaires.

Notes

- La lettre manuscrite originale de Jean-Baptiste André Godin à Émile Godin du 6 novembre 1854 est conservée dans le fonds Godin du Cnam (FG 17 (1) a).
- Lieu de destination : voir la lettre de Jean-Baptiste André Godin à Émile Godin, 16 janvier 1855 (Cnam FG 17 (1) a) ; Émile Godin est pensionnaire au lycée Chaptal à Paris à partir d'octobre 1853 (voir la [lettre de Godin à Allyre Bureau, 13 octobre 1853](#), Cnam FG 15 (3), folio 295) ; le collège Chaptal est à l'origine situé rue Blanche à Paris avant son déménagement en 1874 sur le boulevard des Batignolles, à Paris.

## Mots-clés

[Aliments](#), [Éducation](#), [Prix et récompenses](#)

Personnes citées

- [Bureau, Allyre \(1820-1859\)](#)
- [Lycée Chaptal \(Paris\)](#)

Lieux cités

- [Guise \(Aisne\)](#)
- [Texas \(États-Unis\)](#)

## Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

Nom Bureau, Allyre (1820-1859)

Genre Homme

Pays d'origine France

Activité

- Fouriériste
- Littérature

BiographiePolytechnicien, journaliste, musicien et fouriériste français né en 1820 à Cherbourg (Manche) et décédé en 1859 à Kellum's Spring (Texas, États-Unis).

Après l'exil de [Victor Considerant](#) et de [François Cantagrel](#) à Bruxelles en 1849, Bureau est le principal représentant de l'[École sociétaire](#) en France. Godin et Bureau se fréquentent à cette époque. C'est Bureau qui initie Godin au spiritisme en 1853 ; c'est à la famille Bureau que Godin demande de veiller sur son fils [Émile](#), alors élève au collège Chaptal. Bureau et Godin sont, avec [Ferdinand Guillot](#), les trois gérants de la Société de colonisation européenne-américaine du Texas fondée par [Victor Considerant](#) en 1854. Allyre Bureau se rend à Dallas au Texas en 1856 pour prendre la direction de la colonie de Réunion.

---

NomGodin, Émile (1840-1888)

GenreHomme

Pays d'origineFrance

Activité

- Familière
- Rente/Propriété

BiographiePropriétaire français né en 1840 à Esquéhéries (Aisne) et décédé en 1888 à Flavigny-le-Petit (Aisne). Émile Caïus Godin est le fils de Jean-Baptiste André Godin et d'[Esther Lemaire](#). À l'âge de 10 ans, Émile Godin poursuit sa scolarité à Paris : de 1851 à 1853, dans la pension Régnier à Bellevue à Meudon (Hauts-de-Seine) et de 1853 à 1856, il est pensionnaire au collège Chaptal, établissement novateur préparant ses élèves aux carrières commerciales et industrielles. Émile Godin ne s'adapte pas à la vie en pension et ses résultats scolaires ne sont pas excellents. À partir de septembre 1856, il travaille avec son père pour les Fonderies et manufactures Godin-Lemaire. Dans les années 1860, il est le chargé d'affaires de son père à Paris et à l'Exposition universelle de Londres de 1862 ou le responsable des achats de fonte en Angleterre ; il semble aussi s'occuper de la fabrication, de l'émaillage en particulier. Émile Godin choisit de rester auprès de son père après la séparation de celui-ci et de son épouse Esther Lemaire en novembre 1863. Il est mobilisé dans l'Armée du Nord avec le grade de capitaine pendant la guerre de 1870-1871. Alors que Jean-Baptiste André Godin est élu député de l'Aisne à l'Assemblée nationale (1871-1875), Émile représente son père et remplit des fonctions de direction au sein des Fonderies et manufactures du Familière, mais il entre en conflit avec plusieurs directeurs de l'usine et du Familière. En 1878, Émile Godin se brouille avec son père et quitte le Familière ; des procès opposent le père et le fils. Il épouse le 30 décembre 1882 à Flavigny-le-Petit (Aisne) [Éléonore Joséphine Rouchy](#) qu'il fréquente depuis plusieurs années et avec laquelle il a trois enfants : Émilie Esther (1878-), Alix Émile Godin (1881-1929), enfants naturels légitimés à l'occasion du mariage, et Camille Andréa (1883-). Il décède le 2 janvier 1888, quinze jours avant son père.

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 29/06/2022

Dernière modification le 29/12/2023

---

Smith George

after the visit

perceyant cun doment de le vire vellir  
le plement que le vire a lez plets de lez vayez  
lez bages et lez aies a lez plets lez vayez  
lez plement de lez bages. ples vire dom le plement de  
les lez vellir lez vayez bages en ples plement  
que lez bages a lez plets lez vayez lez vayez  
doment lez vayez en lez plement vire a lez vayez  
les vayez

je comprends pas leur que le vise que j'ose  
manger en chose - j'aurai le m deus pas le faire  
le m. une pas comprendre que le vise est vise  
pour. que - des chose vise j'aurai. vise que il  
vrait-il si vise en chose faire de chose vise et vise  
manger de pain à leur pas. Et à vise à vise,  
il faut que le m vise faire que j'ose pas vise  
que vise le plus pas vise vise. Et que le m des pas  
vise à vise. le faire a que le m plus vise  
a faire le vise de faire. vise a faire a pas vise  
tou temps que le m en vise.

qui me la fit, que le bruit a été dénoncé  
par une personne qui se dit avoir, en son absence, le nom  
de madame, et demander à la loge qu'il habite, et que les  
membres du conseil de la loge, dans la mesure où il leur  
évoquait que ce n'était pas dans le logement où elle ab-  
sout, furent faire un large dévouement à la fraî-  
cheur et à l'agréable, et fut offert à la réunion une  
offre, qui fut acceptée pour la faire échouer.  
Il fut alors donné à madame, qui a déclaré, lors de l'as-  
semblée, alors moins née, un grand tort et au-  
tant que le dieu père a dit à plier.

haine que tu vis pour ce que tu as fait  
hante a oblier le bonheur qui t'a fait  
deux a meure a la bataille pour empêcher cette  
en bess envie des autres embassants. *Fin de*